



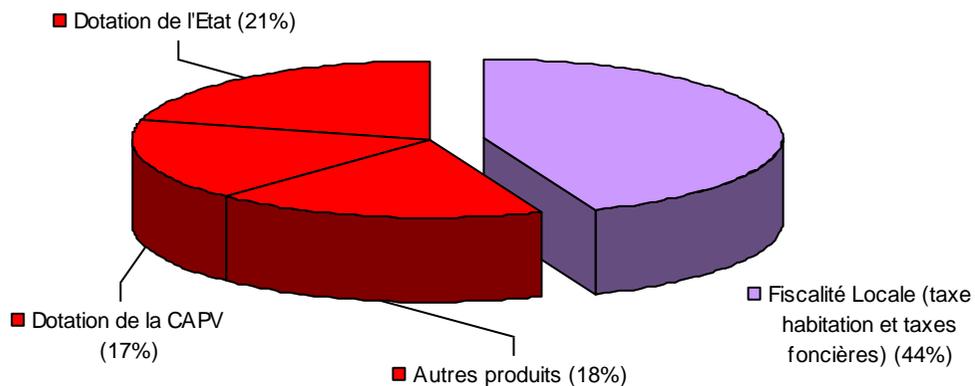
MAIRIE
DE
SAINT BLAISE DU BUIS
(38140)

BUDGET 2012

FONCTIONNEMENT

699 124.00 €uros

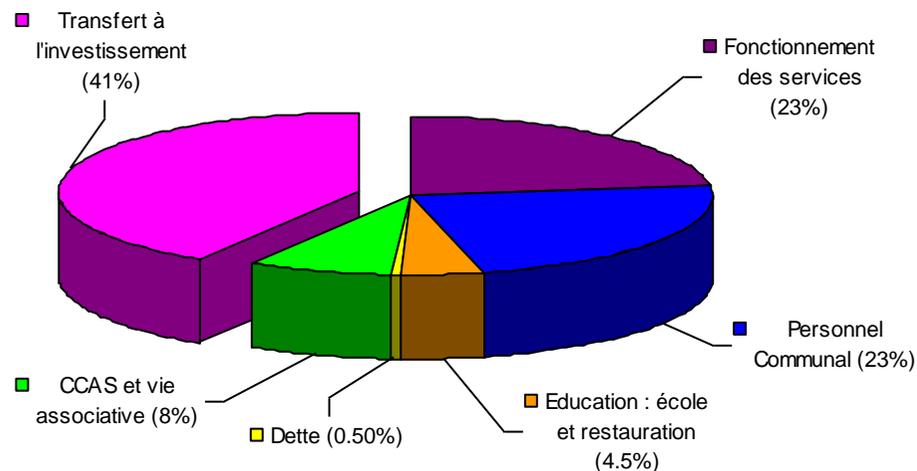
D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



Recettes fiscales (44%) : il s'agit de la part communale de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Recettes non fiscales (56%) : il s'agit des différents concours financiers de l'Etat (21%) et des dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais CAPV (17%). Les autres produits (18%) concernent les droits de mutations (recettes sur les ventes immobilières), la cantine scolaire, les revenus des immeubles, les locations, ...

OÙ VA L'ARGENT ?



Les dépenses sont ventilées en 3 grandes sections :

- **23%** sont consacrés à faire fonctionner les services (eau, électricité, fournitures, entretien bâtiments et matériels, déneigement, ...)
- **23%** des sommes reçues servent à payer le personnel.
- **41%** correspondent à l'excédent de fonctionnement qui servira à financer les investissements.

Le reste des dépenses (**13%**) est consacré à l'éducation, la dette, le CCAS et la vie associative.



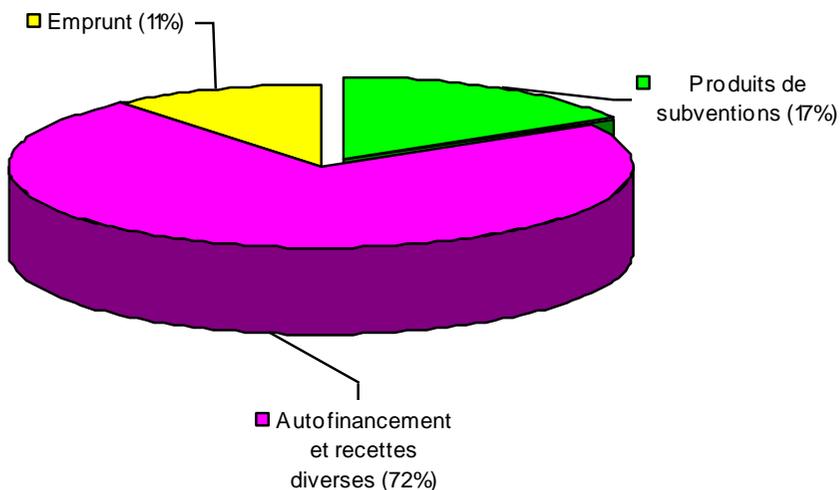
MAIRIE
DE
SAINT BLAISE DU BUIS
(38140)

BUDGET 2012

INVESTISSEMENT

1 413 490.57 €uros

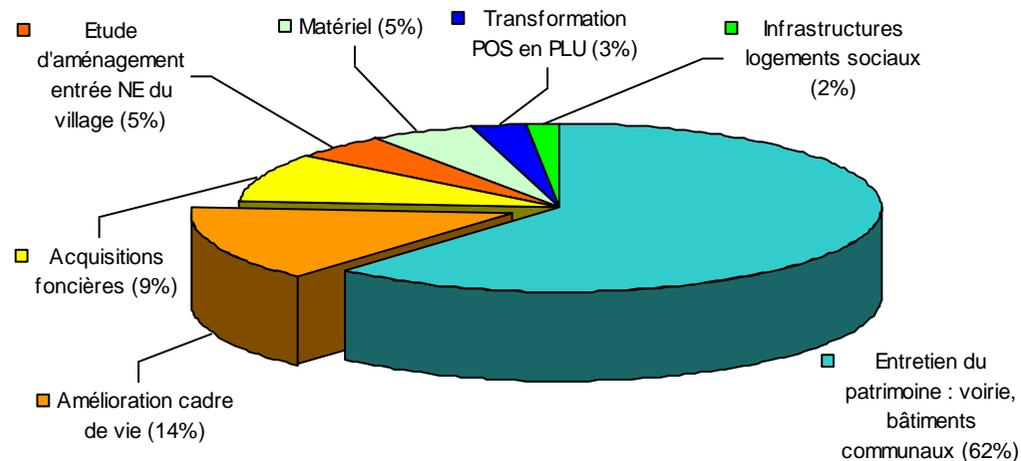
D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



Pour investir, la commune utilise son autofinancement (excédent de fonctionnement) et n'a pas eu depuis plusieurs années recours à l'emprunt. En effet, le groupe scolaire a été construit et réhabilité sans emprunt et ceci grâce à des subventions importantes et à un fort autofinancement.

En revanche en 2012, les travaux d'investissement prévus, et notamment la réhabilitation de la halle du buis, se feront avec un emprunt.

OÙ VA L'ARGENT ?



- **Entretien du patrimoine (62%)** : voirie du Châtelard (23 000€), réhabilitation de la halle (820 000€), entretien des bâtiments communaux (28 500€).
- **Amélioration du cadre de vie (14%)** : enfouissement des réseaux électriques et éclairage public du Châtelard et du Devez (194 000€), accessibilité (10 000€), Etang Côte Manin (400€).
- **Acquisitions foncières (9%)** en vue de constituer une réserve pour appréhender des projets futurs (132 000€).
- **Etude d'aménagement de l'entrée Nord-Est du village (5%)**
- **Matériel (5%)** : pour la cantine, l'école, la mairie, l'agent technique, ...
- **Transformation Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (3%)**
- **Infrastructures Logements sociaux (2%)** : achat terrain pour la voirie.

